



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »
Art. 78 et 83 loi du 24/07/66
Art. 62 décret du 23/03/67**

Je soussigné(e) Madame Chloé Billaud agissant en qualité de Conseiller Professionnel.

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 1500,00 € a été versée à un compte bloqué n°23131852517.

Pour la société en formation SAS 1K CONSEILS.

A l'agence de Blanquefort.

Le versement se décompose comme suit :

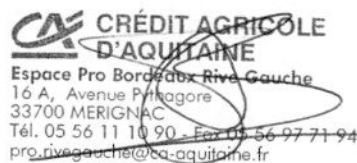
Dépositaire	Montant
Monsieur Didier Kahlouche	1500,00€

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Mérignac

le 29/01/2024

Signature,


**CA CRÉDIT AGRICOLE
D'AQUITAINE**
Espace Pro Bordeaux Rive Gauche
16 A, Avenue Pythagore
33700 MERIGNAC
Tél. 05 56 11 10 90 - Fax 05 56 97 71 94
pro.rivegauche@ca-aquitaine.fr